



À LA FAO, NOUS NE TOLÉRONS PAS LE HARCÈLEMENT SEXUEL

En tant qu'ambassadeurs de la FAO,
nous nous efforçons de toujours
respecter la mission et les valeurs
de l'Organisation.

Qu'est-ce que le harcèlement sexuel?

Toute conduite importune à connotation sexuelle tenue dans le cadre de travail de la FAO qui entrave la bonne marche du service est présentée comme une condition d'emploi ou crée sur le lieu de travail un climat d'intimidation, d'hostilité ou de vexation.

À la FAO, nous disons **NON** à toutes les formes de harcèlement sexuel:

- ✘ Pas d'embrassades ni de contacts inappropriés envers des collègues
- ✘ Pas d'envoi de messages non sollicités à caractère sexuel ni de courriels obscènes
- ✘ Pas de harcèlement sur les réseaux sociaux
- ✘ Pas d'affichage de contenus de nature sexuelle – affiches, vignettes, graffitis – au bureau
- ✘ Pas de plaisanteries à connotation sexuelle ou offensantes
- ✘ Pas de propos désobligeants ou dégradants concernant l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'autrui



En cas de harcèlement sexuel, veuillez contacter le service de signalement de la FAO. Scannez le code QR pour effectuer un signalement ou consultez le site fao.ethicspoint.com pour en savoir plus.

Si vous avez besoin de conseils concernant un possible cas de harcèlement sexuel mais ne souhaitez pas faire de signalement officiel pour le moment, veuillez écrire à l'adresse Ombuds@fao.org.